

*Article 21 du Règlement*

Plusieurs de mes commettants m'avaient fait parvenir des lettres, que j'avais ensuite transmises au ministre des Finances. Dans ces lettres, on énumérait les emplois qui avaient déjà été perdus et on demandait: Est-ce que je serai le prochain à perdre mon emploi? C'est maintenant fait, les emplois sont perdus.

J'espère, monsieur le Président, que la nouvelle Agence des perspectives de l'Atlantique pourra offrir une solution à ces pertes d'emploi dans la ville de Richibouctou.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA LIBERTÉ À WINDSOR

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, aujourd'hui débute à Windsor le vingt-neuvième Festival international de la liberté, dont le point culminant sera la célébration avec les États-Unis des Jours de la liberté, du 1<sup>er</sup> au 4 juillet, conformément à une résolution de la Chambre des communes. Aucune ville canadienne n'a de relations aussi intimes avec ses cousins américains, et ce souvent au sens propre, que la ville de Windsor.

Nous pouvons tout aussi bien acclamer les Red Wings et les Tigers de Detroit que les Maple Leafs ou les Blue Jays. Il n'y a pourtant personne d'aussi fier d'être canadien, d'aussi vivement conscient des valeurs démocratiques uniques de notre pays, ou qui partage une compréhension aussi profonde de l'Amérique, que nous.

C'est en tant qu'égaux que nous participons à la célébration de ces relations spéciales qui sont souvent mises à l'épreuve et trop tenues pour acquises par nos voisins, et peut-être même par nous-mêmes.

Ce plus grand des festivals internationaux dans le monde souhaite vous accueillir, monsieur le Président. Venez voir les feux brillants de la liberté éclairer le ciel de Detroit et de Windsor, et entendre la formidable rumeur de deux peuples libres et distincts qui se manifestent leur amitié.

\* \* \*

**LA RÉFORME FISCALE**

LE LIVRE BLANC—LES DISPOSITIONS TOUCHANT LES PERSONNES ÂGÉES

**Mme Mary Collins (Capilano):** Monsieur le Président, nous reconnaissons tous qu'il est essentiel d'effectuer une réforme pour rendre le régime fiscal plus juste et plus équitable et pour élargir les possibilités et encourager la compétition. Mais beaucoup d'entre nous se préoccupent tout particulièrement de la situation financière de nos personnes âgées, de ces Canadiens

qui ont tant apporté à notre collectivité et qui méritent la paix et la sécurité financière lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite.

Donc, parmi les nombreux éléments de la réforme dont je suis particulièrement heureuse, je note tout spécialement l'amélioration du sort de nos personnes âgées. Grâce à cette réforme, neuf personnes de plus de 65 ans sur dix paieront moins d'impôt fédéral en 1988. Un couple de personnes âgées typique dont le revenu s'élève à 25 000 \$ paiera environ 650 \$ de moins.

Grâce à la transformation des exemptions en crédits d'impôt et à l'abaissement des taux d'imposition, la grande majorité des Canadiens paieront moins d'impôt. En fait, plus de 250 000 personnes âgées ne paieront plus du tout d'impôt sur le revenu au gouvernement fédéral.

C'est une mesure juste et équitable. C'est en ces termes que se traduisent les mesures du gouvernement pour les personnes âgées du Canada.

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

LA GRÈVE DES FACTEURS—LE REMPLACEMENT DE POSTIERS À HAMILTON

**Mme Sheila Cops (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, l'ennui avec ce budget et le gouvernement, comme l'ont fait valoir la députée de Capilano (M<sup>me</sup> Collins) et son collègue, le ministre des Finances (M. Wilson), c'est qu'on y donne l'exemple d'un couple âgé «type» gagnant 25 000 \$ par an. Eh bien, je ne sais pas combien de couples âgés types gagnent 25 000 \$ par an dans la circonscription de Capilano, mais ce n'est assurément pas le cas du couple âgé type de Hamilton. Je n'arrive pas à croire que le gouvernement ait présenté pareil budget.

● (1110)

Toutefois, je comptais traiter aujourd'hui de la question de la grève postale, et surtout du fait que le ministre à qui nous devons les superboîtes a soutenu la semaine dernière que, s'il se produisait la moindre infraction à la convention collective, il voulait en être immédiatement mis au courant.

Or je voudrais lui signaler une violation de l'entente collective à Hamilton où le Bureau de poste a engagé des travailleuses de l'agence Kelly pour remplacer les postiers auxquels on a dit que si cela ne leur plaisait pas, ils n'avaient qu'à formuler un grief, ou bien à faire la grève.

C'est de la provocation directe. Le gouvernement s'emploie, par le truchement de la société, à créer une situation qui aboutira à une recrudescence de la violence.

Je prie le ministre de faire enquête sur cette violation de la convention collective des postiers de la ville de Hamilton.